Réunion du conseil d’administration du V29.06.2018

au boulodrome à 19h00

Convocation SMS envoyée par Roselyne les 20 et 21.06.2018

Présents : Gaétan, Christian, Roselyne, Noël, Serge, José, Claude, Eric, Bruno J et Bruno J.

Excusés : David J, Magali, Vincent et Gérard.

Absents : Jean-Guy, Marine et Christophe

***Envoyer un mail aux licenciés pour les informer de ces manifestations.***

***Merci de nous dire vos disponibilités pour les différentes manifestations.***

1. **Organisation de la buvette du 13 juillet 2018** :

Claude a réservé la tireuse + commandé 10 futs.

Faire le débit de boisson (voir Roselyne)

C’est l’association qui obtient la buvette du 13.07 qui fait le ménage de la salle poly.

Prévoir achat : oasis-coca-limonade-sirop pêche menthe-perrier-rouge-rosé

Claude lance l’idée de faire un casse bouteille ou un chamboule tout, organisé à partir de 20h

1. **Repas des sponsors : le 20 juillet 2018**

Les sponsors sont invités le 20 juillet à un apéro-plancha à 18h au boulodrome « Fernand Boudal », route de St Jean.

Les licenciés sont bien entendu conviés à cette manifestation. Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre présence par SMS à Serge au 06.63.48.33.33

1. **Les 12 heures de Méméde le 22 juillet**

Demande la sono à Gérard et 15 barrières

Les repas sont compris dans l’inscription (20 € par personne), aussi préparer uniquement une dizaine de tickets pour d’éventuels accompagnateurs.

Préparer des bons repas à mettre dans des enveloppes avec le n° des équipes ; ils seront à chaque équipe à la table d’inscription.

Prévoir 130 repas

Menu à confirmer : kir-tomates-jambon à la broche-flageolets-pomme de terre-salade verte-tarte-fromage-café

Voir qui peut prêter ou louer une broche.

Claude : voir pour les tartes

Christian : 3 St Nectaire

La pétanque se charge du kir, fromage, vin, café et pain.

Bruno C et Daoud s’occupent des autres fournitures et du repas bénévolement.

Tickets boisson : vérifier le stock (Roselyne)

Préparer une tombola avec un calendrier :

Totoche offre le 1er prix = un drone

Bruno C offre 2 lots (2 fois 1 repas d’une valeur de 25 € à l’auberge du Vignal)

Eric pense avoir des lots, Bouteilles et tee-shirts

1 € le jour – à déterminer si chaque mois = 1 gagnant (il faudra 12 lots) ou pas !

Merci de mettre votre tee-shirt « Les 21 h de Méméde » (offert en 2017), enfin si vous le voulez bien !!

Préparation du snack, demander à Michel si dispo

Totoche va demander à Bernadette la vaisselle

Voir Didier pour la friteuse

Mettre 30 % des sponsors sur le concours de Méméde.

1. **Grand prix du 05.08.2018**

Demander sono à Gérard et 20 barrières

Prévoir 180 repas (13 € café non compris)

Menu à confirmer : salade-poulet-légumes-riz-salade de fruits

Pétanque : pain, fromage (bleu et bris pour changer !)

Préparer tickets 2018 pour les repas (Roselyne)

Organisation d’une tombola par grille : 1 € la case

Bruno C offre 2 lots (2 fois 1 repas d’une valeur de 25 € à l’auberge du Vignal)

La pétanque achètera 1 jambon

Si vous avez des lots à offrir, ils seront les bienvenus.

Bouteilles – tee-shirts

José sera à la table de marque avec Monique

Prévoir pour l’ap’m la plancha (saucisse, merguez, ventrèche et frites)

1. **Règlement concernant le boulodrome**

Plusieurs propositions sont faites pour utiliser le boulodrome (et le rentabiliser … location 1500 € /an):

1. 30 € par pers/an de sept à septembre
2. 2 € pour une utilisation occasionnelle
3. 10 € en plus du prix de la licence pour tous
4. Gratuit pour les – de 18 ans

Nommer des responsables

Faire panneau « privé – réservé aux licenciés et aux membres »

Des personnes utilisent le boulodrome sans être « affiliés »

Faire des cartes de membres pour ceux qui ne souhaiteraient pas être licenciés (20 €)

Fermer les portes extérieures à clé.

Chaque proposition a des avantages et des inconvénients.

Aussi cette question sera abordée lors de la prochaine AG.

Fin 21h30